

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 30/12/2025 - 42085 - 2014 B 01192 - 417 683 414 - ACIAL

1

BILAN - ACTIF

N° 2050-SD 2024

30 DEC. 2024

Désignation de l'entreprise : ACIAL INTERNATIONAL

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise PARC DES CARROUGES 93140 BONDY

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 4 1 7 6 8 3 4 1 4 0 0 0 3 7

Néant ☐

				Exercice N clos le,	
		Brut		Amortissements, provisions	
		1		2	
				Net	
				3	
				3 1 0 13 12 0 12 14	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC	
	Frais d'établissement *	CX		CQ	
	Frais de développement *	AF	3 653	AG	3 653
	Concessions, brevets et droits similaires	AH		AI	
	Fonds commercial (1)	AJ		AK	
	Autres immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AN		AO	
	Terrains	AP		AQ	
	Constructions	AR	17 253	AS	17 253
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	382 092	AU	361 608
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AV		AW	20 484
	Immobilisations en cours	AX		AY	
	Avances et acomptes	CS		BC	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CU		BE	
	Autres participations	BB		BG	
	Créances rattachées à des participations	BD		BI	
	Autres titres immobilisés	BF		BK	
	Prêts	BH	23 852	BM	23 852
	Autres immobilisations financières *	BJ	426 849	BN	47 988
	TOTAL (II)	BL		BO	(277 720)
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BN		BQ	
	Matières premières, approvisionnements	BP		BS	
	En cours de production de biens	BR		BU	
	En cours de production de services	BT	386 475	BV	386 475
	Produits intermédiaires et finis	BV		BW	
	Marchandises	BX	1 279 017	BY	1 279 017
	Avances et acomptes versés sur commandes	BZ	450 388	CA	450 388
	Clients et comptes rattachés (3)*	CB		CC	
	Autres créances (3)	CD	16	CE	16
	Capital souscrit et appelé, non versé	CF	1 237 291	CG	1 237 291
COMPTES DE RÉGULARISATION	DIVERS	CH		CI	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CJ	3 353 187	CK	277 720
	Disponibilités	CW		CM	3 075 467
	Charges constatées d'avance (3) *	CN		CO	
	TOTAL (III)	IA	656 581		3 123 455
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Écarts de conversion actif * (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		3 780 036		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *		CP		CR	
Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise		ACIAL INTERNATIONAL		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 013)			DA	7 013	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 173 665	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	836 078	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	2 017 517	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	2 457	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	5 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	697 733	
	Dettes fiscales et sociales			DY	400 747	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	1 105 938		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 123 455		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 105 938	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	2 457	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise : ACIAL INTERNATIONAL										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	3 653	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	17 253	KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	329 360	KW		KX		
		Matériel de transport *				KY	12 905	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	39 827	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	399 345	LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	23 852	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	23 852	LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	426 849	ØH		ØJ		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
				1		2		3			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW	3 653	IX		
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agents et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	17 253	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers	IU		MM		MN	329 360	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	12 905	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	39 827	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
		Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG		NH	399 345	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F	23 852	2G			
TOTAL IV		13		NJ		NK	23 852	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				14		ØK	426 849	ØL		ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise

ACIAL INTERNATIONAL

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	17 253	QA		QB		QC	17 253
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	310 315	QE	4 669	QF		QG	314 985
	Matériel de transport	QH	9 594	QI	1 775	QJ		QK	11 369
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	32 701	QM	2 554	QN		QO	35 255
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	369 863	QV	8 998	QW		QX	378 861
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	369 863	ØP	8 998	ØQ		ØR	378 861

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	Inst.gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
	Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	4 669	U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	1 775	U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	2 554	V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
	TOTAL II	X2	8 998	X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO
TOTAL III														
Total général (I + II + III)		NP	8 998	NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	8 998		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY			Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	8 998	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Z9

SP

Z8

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise		ACIAL INTERNATIONAL		Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y		
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D		
	- corporelles	6E	6F	6G	6H		
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5		
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X		
	- autres immobilisations financières (I)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N	277 720	6P	6R	6S	277 720
	Sur comptes clients	6T		6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (I)*	6X		6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	277 720	TY	TZ	UA	277 720
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	277 720	UB	UC	UD	277 720
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF			
		- financières	UG	UH			
		- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ACIAL INTERNATIONAL

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US
	Autres immobilisations financières	UT	23 852	UV		UW
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	33 396			33 396
	Autres créances clients	UX	1 245 621	1 245 621		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	État et autres collectivités publiques	VM				
		VB	365 388	365 388		
		VN				
		VP				
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	85 000	85 000		
	Charges constatées d'avance	VS				
	TOTAUX	VT	1 753 256	VU	1 696 009	VV
RENOVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y					
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
		à plus d'1 an à l'origine	VH	2 457	2 457		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A					
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	697 733	697 733			
	Personnel et comptes rattachés	8C	174 352	174 352			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	122 441	122 441			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	39 150	39 150		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	50 605	50 605		
		Obligations cautionnées	VX				
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	14 199	14 199		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J					
	Groupe et associés (2)	VI	5 000	5 000			
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K					
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*	ZZ					
	Produits constatés d'avance	8L					
	TOTAUX	VY	1 105 938	VZ	1 105 938		
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ACIAL INTERNATIONAL

Formulaire déposé au titre de l'IR

ET

Néant ☐Exercice N, clos le :
31/03/2024

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX
	Amendes et pénalités	WJ	326	Charges financières (art. 39-1-3°et 212 bis)*	XZ
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)				

Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			
			- imposées aux taux de 0 %			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme			
			- Plus-values soumises au régime des fusions			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW
				Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
						TOTAL I

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
			- imposées au taux de 0 %							
			- imposées au taux de 19 %							
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
			- imputées sur les déficits antérieurs							
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts :										
Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							2A			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)										
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.									
	Majoration d'amortissement*									
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 series	L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 series A)	L5	
					Société investissements immobiliers agréés (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défilée (44 series)	PA	
					ZFU-TE (art.44 octies A)	ØV		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quinquies)	XC	
					Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé										
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)				X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				YH	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)				YA	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)				YC	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)				YB	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)				YD	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)				YI	Crédit dérogatoire par le report en arrière de déficit				ZI	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				YL						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI	1 110 440	XJ
	déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL		XL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN	1 110 440	XO

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>ACIAL INTERNATIONAL</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	68 111
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)					
			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN		YO
à reporter au tableau 2058-A :			↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert).

Désignation de l'entreprise ACIAL INTERNATIONAL										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	656 846		Dividendes		- Autres réserves	ZD	104 323		
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Autres répartitions			ZE	280 000		
	TOTAL I			ØF	656 846		Report à nouveau			ZF	272 523		
							(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZG			
										TOTAL II		ZH	656 846
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
Exercice N :													
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7								YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance								YT		1 252		
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8								XQ		115 745		
	— Personnel extérieur à l'entreprise								YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS		7 771		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES								ST		160 851		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ		285 619		
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE								YW		20 397		
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS								9Z		16 007		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX		36 404		
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée								YY		971 562		
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ		610 044		
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*								ØB		463 984		
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*								ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK		%		
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP						— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 sinon 0 ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA						Plus-values à 15% JK				Plus-values à 0% JL		
							Plus-values à 19% JM				Imputations JC		
	Groupe : résultat d'ensemble. JD						Plus-values à 15% JN				Plus-values à 0% JO		
							Plus-values à 19% JP				Imputations JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH			0			N° SIRET de la société mère du groupe JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

ACIAL
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7012.65 Euro
Siège social : Parc des Carrouges
Chemin de Montreuil à Claye
93140 BONDY

RCS C 417 683 414

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2024

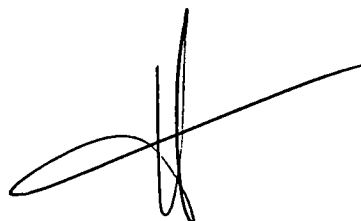
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 836 077.58 Euro, de l'exercice, de la façon suivante :

- au compte « AUTRES RESERVES »..... 836 077.58 Euro

D'autre part, l'assemblée générale décide de procéder à une distribution de dividendes de 400 000 Euro par prélèvement sur les « Autres Réserves ».

La Gérante



ACIAL
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7012.65 Euro
Siège social : Parc des Carrouges
Chemin de Montreuil à Claye
93140 BONDY

RCS C 417 683 414

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de 836 077.58 Euro, de l'exercice, de la façon suivante :

- au compte « AUTRES RESERVES »..... 836 077.58 Euro

D'autre part, l'assemblée générale décide de procéder à une distribution de dividendes de 400 000 Euro par prélèvement sur les « Autres Réserves ».

La Gérante



ACIAL
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7012.65 Euro
Siège social : Parc des Carrouges
Chemin de Montreuil à Claye
93140 BONDY

RCS C 417 683 414

RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2024

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 mars 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

- Présentation des états financiers.

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, respectent les préconisations du plan comptable 1982.

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Les éléments d'information concernant l'exercice écoulé sont analysés dans le document comptable remis à chacun des associés.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Compte tenu de la conjoncture, la situation reste satisfaisante.

Notre chiffre d'Affaires est passé de 4 691 886.75 au 31 Mars 2023 à 4 866 264.57 au 31 Mars 2024, soit une hausse d'environ 3.7 %.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

- Activités en matière de recherche et de développement

Néant.

- Proposition d'affectation du résultat.

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 836 077.58 Euro.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- au compte « AUTRES RESERVES » 836 077.58 Euro

D'autre part, l'assemblée générale décide de procéder à une distribution de dividendes de 400 000.00 Euro par prélèvement sur « les Autres Réserves ».

- Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices, à savoir :

- Exercice 2020/2021 : 200 000 Euro
- Exercice 2021/2022 : 278 500 Euro
- Exercice 2022/2023 : 280 000 Euro

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant pour l'exercice écoulé.

La Gérante



ACIAL
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7012.65 Euro
Siège social : Parc des Carrouges
Chemin de Montreuil à Claye
93140 BONDY

RCS C 417 683 414

RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2024

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 mars 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

- Présentation des états financiers.

Nous vous précisons tout d'abord que les états financiers qui vous sont présentés, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, respectent les préconisations du plan comptable 1982.

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Les éléments d'information concernant l'exercice écoulé sont analysés dans le document comptable remis à chacun des associés.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Compte tenu de la conjoncture, la situation reste satisfaisante.

Notre chiffre d'Affaires est passé de 4 691 886.75 au 31 Mars 2023 à 4 866 264.57 au 31 Mars 2024, soit une hausse d'environ 3.7 %.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

- Activités en matière de recherche et de développement

Néant.

- Proposition d'affectation du résultat.

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 836 077.58 Euro.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- au compte « AUTRES RESERVES » 836 077.58 Euro

D'autre part, l'assemblée générale décide de procéder à une distribution de dividendes de 400 000.00 Euro par prélèvement sur « les Autres Réserves ».

- Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément à l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices, à savoir :

- Exercice 2020/2021 : 200 000 Euro
- Exercice 2021/2022 : 278 500 Euro
- Exercice 2022/2023 : 280 000 Euro

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 du même code.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant pour l'exercice écoulé.

La Gérante

